## 10064 - Tirage sur des certificats d’investissement

**question**

Question : Nous avons en Egypte ce qu’on appelle des certificats d’investissement vendus par les banques . On les appelle groupe C et ils ne gén7rent pas d’intérêt. Si j’achetais un certificat et voulais le céder après dix ans ou plus ou moin, il me serait repris au prix d’achat. Ensuite l’ordinateur trie un des numéros des certificats vendus à travers la République d’Egypte et il y des gagnants classés en ordre dont le nombre peut atteindre 400.Le premier peut remporter un prix d’un montant de 20.000 livres ( egyptiennes). Je voudrais savoir si j’achetais de ces certificats et gagnais un prix , me serait-il permis de le prendre ou pas? Commettrais-je un péché ( en le prenant)?

**la réponse favorite**

Louange à Allah.

Louange à allah

Les certificats d’investissement évoqués dans votre question constituent une sorte de loterie , et ils sont interdits. Ils relèvent même des péchés les plus graves selon le Coran , la Sunna et le consensus ( des ulémas).

C’est Allah qui nous assiste.Puisse Allah bénir et sluer notre Prophète Mouhammad , sa famille et ses compagnons.